DCAIRP POLYNÉSIE

Préparation au concours externe de conseiller principal d'éducation

Niveau bac + 3 • Session 2027 • Épreuves écrites d'admissibilité

Vous souhaitez devenir conseiller principal d'éducation ? Notre préparation vous accompagne dans l'acquisition des méthodes nécessaires pour aborder les écrits du concours : analyser un sujet, construire une réflexion, exploiter des documents et rédiger des réponses argumentées.

PÉRIMÈTRE DE LA FORMATION

- Préparation aux **deux épreuves écrites d'admissibilité** uniquement.
- **Les épreuves orales d'admission ne sont pas comprises** dans cette formation.

1. Objectifs de la formation

Première épreuve écrite — La dissertation (16 heures de préparation)

Objectif général : construire une réflexion organisée et argumentée sur un sujet relatif à l'éducation et à la formation des jeunes. À l'issue de la préparation, vous serez capable de :

1. **Analyser** un sujet : en définir les termes, en dégager les enjeux et formuler une problématique.
2. **Mobiliser** des connaissances et des références variées (sciences de l'éducation, histoire, philosophie et sociologie de l'éducation, psychologie de l'enfant et de l'adolescent, textes institutionnels).
3. **Construire** un plan cohérent et une argumentation progressive, illustrée d'exemples.
4. **Rédiger** une dissertation complète et soignée — introduction, développement, conclusion — dans le temps imparti.

Deuxième épreuve écrite — L'analyse d'un dossier documentaire (16 heures de préparation)

Objectif général : analyser un dossier portant sur une question de politique éducative et répondre de manière organisée aux questions posées, en croisant les documents et vos connaissances. À l'issue de la préparation, vous serez capable de :

1. **Analyser** les consignes et identifier les attentes propres à chaque question.
2. **Exploiter** le dossier : sélectionner les informations, croiser et confronter les documents, sans les paraphraser.
3. **Apprécier** les enjeux éducatifs soulevés, en mobilisant vos connaissances et le rôle du CPE au sein de la communauté éducative.
4. **Construire et rédiger** des réponses précises et argumentées, en gérant votre temps.

2. Programme et lectures personnelles

Le programme de la session 2027 comprend deux thématiques : **« Éduquer à la citoyenneté »** et **« Climat scolaire »**. Les apprentissages s'appuieront sur ces thématiques et sur la bibliographie officielle,

générale et thématique, qui les accompagne. Voici le lien pour télécharger cette liste officielle (elle n'est pas exhaustive) : https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/document/programme-du-concours-externe-bac-3-de-recrutement-de-cpe-de-la-session-2027-519964.pdf

Les ouvrages et ressources de la bibliographie sont à **se procurer par vos propres moyens** (achat, emprunt ou accès légal) ; ils ne sont pas fournis par le centre et leur coût n'est pas compris dans la formation. La préparation ne remplace pas les lectures personnelles et ne prévoit pas l'étude exhaustive de tous les ouvrages référencés.

***** Cette formation sera animée par :**
-M. Serge RANDO, professeur agrégé en économie gestion, retraité de l'Éducation nationale pour l'« analyse d'un dossier documentaire »
-M. Heiarii LETHUILLIER, professeur certifié de lettres modernes en situation de disponibilité pour la dissertation

*** 10 places sont ouvertes en présentiel et 4 places en distanciel.

**** La lecture des rapports de jury, l'étude des sujets d'annales et la consultation de manuels de préparation au concours sont fortement recommandées. Ce travail personnel complète la formation proposée par notre centre et contribue à consolider vos connaissances et vos méthodes.

3. PLANNING

Jour et date	Horaires	Matière
Samedi 07 novembre	11H00 à 13H00	Dissertation
Lundi 09 novembre	17H00 à 19H00	Analyse documentaire
Samedi 14 novembre	11H00 à 13H00	Dissertation
Samedi 21 novembre	11H00 à 13H00	Analyse documentaire
Lundi 23 novembre	17H00 à 19H00	Analyse documentaire
Samedi 28 novembre	11H00 à 13H00	Dissertation
Samedi 05 décembre	11H00 à 13H00	Dissertation
Lundi 07 décembre	17H00 à 19H00	Analyse documentaire
Samedi 12 décembre	11H00 à 13H00	Dissertation
Samedi 19 décembre	11H00 à 13H00	Analyse documentaire
Lundi 11 janvier	17H00 à 19H00	Analyse documentaire
Samedi 16 janvier	11H00 à 13H00	Dissertation
Samedi 23 janvier	8H30 à 10H30	Dissertation
Lundi 25 janvier	17H00 à 19H00	Analyse documentaire
Samedi 30 janvier	8H30 à 10H30	Dissertation
Lundi 01er février	17H00 à 19H00	Analyse documentaire
Samedi 06 février	8H00 à 12H00	**Test blanc 1**
Samedi 13 février	8H00 à 13H00	**Test blanc 2**
Lundi 22 février	17H00 à 19H00	**Remise des copies avec commentaires**

(Dates des épreuves écrites réelles : Le jeudi 04 et le vendredi 05 mars 2027)

Cours théoriques : 32 heures (16 heures sur l'analyse d'un dossier documentaire + 16 heures sur la dissertation)
Tests blancs : 9 heures
Remise des copies + bilan : 2 heures
Volume horaire de la formation : 43 heures

Entre les séances, vous devrez consacrer du temps à la lecture, à la réalisation de fiches, à la révision des notions et aux entraînements écrits. L'objectif est d'apprendre à utiliser les références à bon escient pour construire votre propre réflexion. **La formation ne garantit pas la réussite au concours.**

4. TARIF

Tarif : 60 000 francs par candidat réglable en 3 fois maximum

5. CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REMBOURSEMENT

Toute demande d'annulation doit être adressée par écrit à DCAIRP Polynésie. Les délais sont calculés en jours calendaires, selon la date de réception de la demande et la date de début de la formation. Une annulation reçue plus de 30 jours avant le début donne lieu au remboursement intégral des sommes versées. De 8 à 30 jours inclus avant le début, une pénalité de 50 % du montant total de la formation s'applique ; à moins de 8 jours, cette pénalité est portée à 80 %. Le remboursement correspond aux sommes versées, diminuées de la pénalité applicable, sans pouvoir être négatif. Dès le début de la formation, aucun remboursement ni aucune compensation ne sont accordés, y compris en cas d'absence ou d'abandon. La totalité du prix de la formation reste due et les échéances de paiement doivent être respectées.